

Enquête publique SCoT-AEC et PDM : votre avis compte !

- Urbanisme/Mobilité/Environnement
- Publié le lundi 19 octobre 2026

Du lundi 19 octobre au lundi 23 novembre, contribuez à l'avenir de votre territoire ! L'enquête publique concernant le SCoT-AEC (document stratégique de développement et de préservation du territoire à horizon 2050) et le plan de mobilité (document qui fixe les principes d'organisation de la mobilité à l'échelle du territoire) est ouverte.

Après une première validation par les élus en décembre 2025 et l'avis des partenaires institutionnels (État, Conseil départemental, autorité environnementale, communes...), place aux observations et propositions des habitants.

Pour contribuer, plusieurs possibilités :

[en ligne sur www.registre-dematerialise.fr/7303](http://www.registre-dematerialise.fr/7303)

en mairie sur registres manuscrits, Vannes, Baden, Elven, Grand-Champ, Île-aux-Moines et Sarzeau.

[par courrier mail, enquete-publique-7303@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-7303@registre-dematerialise.fr)

par courrier postal, Siège de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, Madame la Présidente de la Commission d'enquête unique SCoT-AEC et PDM, 30, rue Alfred Kastler – CS 70206 -PIBS II – 56006 Vannes CEDEX)

Toutes les contributions seront présentées et portées à connaissance des élus afin d'apporter d'éventuelles modifications aux deux documents.

Pour aller plus loin

[SCoT-AEC : Territoire 2050, engageons les transitions](#)

[Vers un nouveau Plan de Mobilité \(PDM\) 2026-2035](#)

Informations complémentaires

Contact

[Golfe du Morbihan – Vannes agglomération](#)

- [30 Rue Alfred Kastler,
56000 Vannes](#)
- [02 97 68 14 24](#)
- [Contacter](#)